

	Associé(s)	Dirigeant(s)	Capital social	Régime social du ou des dirigeant(s)	Imposition des bénéfices
Entreprise individuelle (EI) ou Entreprise individuelle à responsabilité limitée (EIRL)	L'entrepreneur individuel	L'entrepreneur individuel	Aucun	Travailleur non-salarié	Impôt sur le revenu (possibilité d'impôt sur les sociétés sous conditions en entreprise individuelle à responsabilité limitée)
Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL)	Une personne physique et morale	Un ou plusieurs gérants (personnes physiques)	Libre	Travailleur non-salarié (associé unique) ou assimilé-salarié (plusieurs associés)	Impôt sur le revenu (personne physique - possibilité d'impôt sur les sociétés), impôt sur les sociétés (personne morale)
Société à responsabilité limitée (SARL)	2 à 100 personnes physiques ou morales	Un ou plusieurs gérants (personnes physiques)	Libre	Travailleur non-salarié (gérant majoritaire), assimilé salarié (gérant égalitaire ou majoritaire)	Impôt sur les sociétés dans la plupart des cas
Société anonyme (SA)	Au minimum 2 personnes physiques ou morales (ou 7 pour les sociétés cotées en bourse)	Un conseil d'administration de 3 à 18 membres, avec un président désigné parmi eux	Au minimum 37 000 €	Assimilé-salarié (président du conseil d'administration)	Impôt sur les sociétés dans la plupart des cas
Société par actions simplifiée (SAS) ou Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU)	Au minimum une personne physique ou morale	Un président (personne physique ou morale), obligation d'un représentant légal	Libre	Assimilé salarié (président)	Impôt sur les sociétés dans la plupart des cas
Société en nom collectif (SNC)	Au minimum 2 personnes physiques ou morales	Un ou plusieurs gérants (personnes physiques ou morales)	Libre	Travailleur non-salarié	Impôt sur le revenu (part des bénéfices des associés), option de l'impôt sur les sociétés possible pour la société
La société coopérative de production (SCOP)	Les salariés de l'entreprise (à hauteur de 51% minimum du capital) et éventuellement des investisseurs extérieurs	Un dirigeant ou gérant élu par les associés majoritaires	30 € minimum en SCOP SARL ou SAS et 18 500 € pour la SCOP SA	Assimilé-salarié (directeur et dirigeants de l'entreprise)	Impôt sur les sociétés
Société en commandite par actions (SCA)	Au minimum 4 associés (dont 1 commandité et 3 commanditaires)	Un ou plusieurs gérants (personnes physiques ou morales) nommé(s) par le(s) commandité(s)	Au minimum 37 000 €	Assimilé-salarié (gérant)	Impôt sur les sociétés
Société en commandite simple (SCS)	Au minimum 2 associés (dont 1 commandité et 1 commanditaire)	Un ou plusieurs gérants (personnes physiques ou morales) nommé(s) par le(s) commandité(s)	Libre	Assimilé-salarié (gérant)	Impôt sur les sociétés